



Prise de position

La santé de la femme

Prise de position du CII :

Les femmes disposent du droit à la santé et au bien-être. Cependant, la pauvreté, les relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes, les difficultés d'accès des femmes aux soins de santé, les insuffisances de leur éducation et d'autres facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels ont des répercussions négatives sur la santé de millions de femmes dans le monde.

Le Conseil international des infirmières (CII) fait siens les objectifs de santé définis par la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies « Beijing + 5¹ », par le rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé² et par la Stratégie mondiale de l'Organisation mondiale de la santé pour la santé de la femme et de l'enfant³ ; le CII estime que ces stratégies contribueront de façon importante au droit fondamental des femmes d'accéder à la santé.

Le CII déplore l'exploitation sexuelle, le trafic des femmes et des fillettes à des fins de prostitution, ainsi que toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les mutilations génitales. Le CII se déclare particulièrement inquiet de la prévalence croissante de l'infection du VIH parmi les femmes y compris celles dans des relations stables.

Le CII appuie la création et la mise en œuvre de cadres juridiques pour la lutte contre la violence à l'égard des femmes en tant qu'elle constitue une forme de discrimination sur la base du sexe de même qu'une violation des droits humains des femmes⁴.

Le CII appelle les gouvernements et les autres parties concernées à s'assurer que les services et l'information relatifs à la santé reproductive et sexuelle, de même que les soins maternels adéquats et accessibles, soient garantis de façon à faire baisser les niveaux inacceptables de mortalité et de morbidité infantile et maternelle⁵.

¹ Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies « Beijing + 5 »
www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/beijing+5.htm

² Rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé
www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/fr/index.html

³ Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant
www.who.int/pmnch/topics/maternal/201009_globalstrategy_wch/fr/index1.html

⁴ UNDAW/DESA and UNODC Expert Group
[www.un.org/womenwatch/daw/egm/vaw_legislation_2008/Report%20EGMGPLVAW%20\(final%2011.11.08\).pdf](http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/vaw_legislation_2008/Report%20EGMGPLVAW%20(final%2011.11.08).pdf)

⁵ Rapport final de la Commission des déterminants sociaux de la santé
www.who.int/social_determinants/thecommission/finalreport/fr/index.html

Le CII promeut l'égalité entre les sexes, l'éducation et la responsabilisation des femmes dans les secteurs privé et public ; il soutient les réformes sociales fondamentales nécessaires pour remédier aux inégalités de pouvoir, de statuts et de rôles.

Le CII favorise la démarginalisation des femmes dans tous les aspects de la santé, y compris les études épidémiologiques, la recherche, la prise de décision, la planification des services et la fourniture des soins, de façon à prendre en considération le fait que la plupart des causes des souffrances des femmes sont enracinées dans les systèmes sociaux, comportementaux et culturels⁶.

Le CII appuie fermement la mise en place de services qui soient accessibles, respectueux des besoins des femmes dans toutes les étapes du cycle de la vie, et qui fournissent une gamme complète de soins de santé et de formation à la santé.

Le CII considère que les infirmières, qui sont des professionnelles de santé expérimentées et compétentes et qui, dans leur grande majorité, sont des femmes, sont particulièrement bien placées pour défendre la cause des femmes et dispenser à ces dernières des soins de santé de qualité. Les associations nationales d'infirmières et les infirmières peuvent et doivent contribuer à l'élaboration des politiques de santé, à la planification des services, au développement de la pratique et à la recherche sur la santé de la femme.

Contexte :

Les objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés par consensus par tous les pays et toutes les grandes institutions internationales de développement, portent explicitement sur l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle et la diminution de la mortalité infantile⁷.

La santé de la femme recouvre le bien-être physique, mental et social tout au long de la vie ; elle a des répercussions directes sur la santé de millions d'enfants et de familles dans le monde.

Les femmes et les filles représentent 60 % des personnes les plus pauvres dans le monde. Deux tiers des 960 millions personnes ne sachant pas lire sont des femmes. Soixante-dix pour-cent des 130 millions d'enfants non scolarisés sont des filles. Les femmes pauvres sont particulièrement exposées aux aspects néfastes des traditions et des cultures, qui entraînent pour elles des risques plus élevés de décès, lésions et infirmités liés à la maternité⁸.

⁶ OMS Genre, femmes et santé, www.who.int/gender/mainstreaming/fr/index.html

⁷ Objectifs du Millénaire pour le développement, www.un.org/fr/millenniumgoals/

⁸ UNFPA, www.unfpa.org/swp/2008/presskit/docs/fr-swop08-report.pdf

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Constituant la majorité des personnes âgées dans toutes les régions, les femmes représentent près de 55 % de la population mondiale appartenant au troisième âge : on compte environ 63 millions de femmes de plus de 60 ans que d'hommes⁹.

Les droits des femmes à la santé et au bien-être doivent être sauvegardés tout au long de la vie, et notamment durant la phase vulnérable pendant laquelle il est crucial que les petites filles et les adolescentes soient scolarisées et bénéficient d'un soutien sanitaire et social. Durant leurs années de fécondité, les femmes doivent pouvoir contrôler leurs droits à la procréation.

Le manque d'accès aux services de santé, le statut socio-économique et les valeurs sociales qui tolèrent la violence, les abus sexuels et d'autres violations des droits des femmes alimentent l'épidémie de VIH/sida parmi les femmes. Les femmes représentent 50 % des 34 millions de personnes vivant avec le VIH/sida dans le monde¹⁰.

Les infirmières peuvent jouer un rôle important dans le renforcement des capacités des femmes à maîtriser leur existence et leurs conditions de vie.

Les infirmières, y compris les infirmières-enseignantes et les administrateurs, doivent recevoir une formation théorique et pratique en matière de droit et respect des spécificités liées au genre ; elles doivent acquérir les capacités nécessaires à évaluer et suivre les politiques et programmes selon une perspective liée au genre, en matière par exemple d'études épidémiologiques, de prise de décision et de planification des services.

Adoptée en 1996

Revue et révisée en 2002 et 2012

⁹ ONU. The World's Women 2010 : trends and Statistics

unstats.un.org/unsd/demographic/products/Worldswomen/WW_full%20report_BW.pdf

¹⁰ ONUSIDA Journée mondiale SIDA 2011 –Rapport ONUSIDA

www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/factsheet/2011/20111121_FS_WAD2011_global_fr.pdf

Prises de position y afférentes:

- Abolition des pratiques de mutilation des organes génitaux féminins
- Abus et violences à l'encontre du personnel infirmier
- Distribution et utilisation des substituts du lait maternel
- L'allaitement maternel
- Les soins infirmiers et le développement
- Les soins infirmiers à la personne âgée

Publications du CII :

- Les soins infirmiers, c'est important: les mutilations génitales féminines (MGF)
- Les soins infirmiers, c'est important: le CII et les fillettes
- Les soins infirmiers, c'est important: l'alimentation de la mère et du nourrisson
- Les soins infirmiers, c'est important: le CII et la santé des femmes
- Les soins infirmiers, c'est important: les femmes et les attaques cérébrales
- Les soins infirmiers, c'est important: égalité des chances et égalité entre les sexes
- Les soins infirmiers, c'est important: intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les services de santé
- Les soins infirmiers, c'est important: l'ostéoporose, le voleur silencieux
- Les soins infirmiers, c'est important: l'alimentation des personnes âgées
- Les soins infirmiers, c'est important: la violence, une épidémie planétaire
- Les soins infirmiers, c'est important: position du CII sur la pauvreté et la maladie: briser le cercle vicieux
- Outils contre la violence

Le Conseil international des infirmières est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières représentant des millions d'infirmières du monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre à promouvoir des soins de qualité pour tous et de solides politiques de santé dans le monde.